Conditions Générales de Vente

Applicables aux prestations de formation professionnelle

1- Présentation de l'organisme de formation

L'organisme de formation ***Cap'L Conseil SAS***, dont le siège social est situé au ***99 rue de la Croix de Périgourd – 37540 Saint Cyr Sur Loire***, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 24 37 052 19 37 auprès du Préfet de région Centre Val de Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

.

SIRET : 992 220 418 00014
Email : support@caplconseil.fr
www.caplconseil.fr
Téléphone : 06 68 54 21 82
Représentante légale et référente Qualité
Lacthida BOUMEDDANE

2- Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation professionnelle, bilans de compétences et prestations associées réalisées par ***Cap'L Conseil***, qu'elles soient financées à titre individuel ou par un organisme tiers (CPF, OPCO, entreprise, etc.).

Toute commande ou inscription implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes CGV.

3- Nature des prestations

Cap'L Conseil propose les prestations suivantes :

- Bilans de compétences
- Actions de formation

Les prestations sont réalisées selon les programmes détaillés communiqués au stagiaire ou au commanditaire avant inscription, conformément aux exigences Qualiopi (Critère 1.1).

4- Modalités d'inscription

L'inscription devient définitive après réception du dossier complet (fiche d'inscription, convention ou contrat de formation signé) et du versement de l'acompte éventuellement prévu à l'article 6.

Une convocation précisant les modalités pratiques (horaires, lieu, accès) est adressée avant le début de la formation.

5- Prérequis et accessibilité

Chaque action de formation précise les prérequis nécessaires pour suivre la formation dans des conditions optimales. ***Cap'L Conseil*** s'assure que les participants répondent à ces prérequis.

Cap'L Conseil s'engage à accueillir, intégrer ou réorienter si nécessaire les personnes présentant un handicap. Le candidat devra signaler tout besoin particulier afin que ***Cap'L Conseil*** analyse les modalités pédagogiques et l'environnement d'apprentissage possible.

Référente handicap : *Lacthida BOUMEDDANE*

6- Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont indiqués sur les fiches programmes et, le cas échéant, sur la plateforme MonCompteFormation. Nos prix s'entendent nets de taxe, conformément à l'article 261.4.4° du CGI (exonération de TVA).

Sauf disposition contraire, un acompte peut être exigé à l'inscription. Le solde devra être réglé à l'issue de la formation, à réception de la facture, ou, si un échelonnement a été convenu, selon les modalités prévues dès le début de la prestation.

Modes de paiement acceptés :
Virement bancaire
Financement CPF via la plateforme MonCompteFormation
Subrogation par un organisme financeur (OPCO, entreprise, France Travail...)

7- Rétractation, Annulation, report et absence

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du travail, le Stagiaire dispose d'un délai de dix (10) jours à compter de la signature du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités.
Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement ou sous dispositif CPF, le Stagiaire bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours

conformément aux dispositions de l'article L221-18 du Code de la consommation.
La rétractation doit être notifiée par écrit (courrier recommandé ou courriel avec accusé de réception).

Aucune somme ne peut être exigée au Stagiaire avant l'expiration du délai légal de rétractation.

À l'issue du délai légal de rétractation, toute annulation par le Stagiaire entraîne l'exigibilité du prix total de la formation, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Force majeure
Est considéré comme cas de force majeure tout événement répondant aux critères définis à l'article 1218 du Code civil, à savoir un événement extérieur, imprévisible lors de la conclusion du contrat et irrésistible dans son exécution.

En cas d'annulation imputable à Cap'L Conseil, notamment en cas d'inscriptions insuffisantes, de force majeure ou d'indisponibilité du formateur, l'organisme s'engage à proposer au Stagiaire une nouvelle session dans les meilleurs délais.

La proposition d'une nouvelle session vaut exécution de l'obligation contractuelle. Le Stagiaire ne pourra solliciter le remboursement au motif d'une indisponibilité personnelle aux nouvelles dates proposées.

Le remboursement intégral des sommes versées n'interviendra qu'en cas d'impossibilité définitive pour Cap'L Conseil d'organiser la formation dans un délai raisonnable.

8- Obligations du stagiaire

Le stagiaire s'engage à :
Respecter le règlement intérieur qui lui est communiqué.
Participer activement et assidûment à l'ensemble de la formation.
Signer les feuilles de présence par demi-journée.
Compléter les évaluations prévues (positionnement, acquis, satisfaction).

9- Modalités pédagogiques et d'évaluation

Nos méthodes pédagogiques actives et participatives sont adaptées à chaque formation : cours interactifs, exercices pratiques, études de cas, simulations et entraînements aux certifications.
L'évaluation des acquis du stagiaire est réalisée comme suit :
Un test de positionnement initial pour mesurer le niveau d'entrée.
Une évaluation continue via des exercices et mises en situation.
Un test final pour valider les compétences acquises.
Un questionnaire de satisfaction à chaud puis à froid pour recueillir l'avis du participant.
Une **attestation de fin de formation** est remise à chaque participant.

10- Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports de formation remis ou mis à disposition du stagiaire, quels qu'en soient la forme et le support, demeure la propriété intellectuelle exclusive de **Cap'L Conseil.**

Toute reproduction, modification, ou diffusion à des tiers, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite et préalable de notre organisme.

11- Confidentialité et données personnelles

Les informations personnelles recueillies sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - UE 2016/679). Elles sont nécessaires à la gestion administrative et pédagogique de votre dossier, ainsi qu'à notre démarche d'amélioration continue.
Les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de leurs données. Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à l'adresse : support@caplconseil.fr

12- Règlement des litiges

En cas de différend, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social de **Cap'L Conseil**.
Conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation, le client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en cas de litige non résolu à l'amiable.

Mise à jour

Les présentes CGV sont applicables à compter du 14**/10/2025** et remplacent toute version antérieure.
Cap'L Conseil se réserve le droit de les modifier à tout moment. La version applicable est celle en vigueur au jour de la signature du contrat ou de la convention de formation.